

ÉVALUATION DE LA VERSION QUÉBÉCOISE DE L'ÉCHELLE D'AUTODÉTERMINATION AUPRÈS D'ADULTES QUÉBÉCOIS ET BELGES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Yves Lachapelle, Marie-Claire Haelewyck et Danielle Leclerc

INTRODUCTION

Il existe de nombreuses définitions de l'autodétermination dans les écrits concernant les incapacités. Historiquement, le terme «autodétermination» renvoie au droit d'une nation, d'un groupe de personnes à s'autogouverner ce qui est quasi synonyme d'indépendance, de liberté... Plus récemment, ce concept est compris au sens de déterminer son destin ou sa vie sans influences externes indues. Or, ces deux conceptions sont pratiquement synonymes avec le terme *autogouvernant*, un adjectif signifiant exercer du contrôle ou s'autoréguler ou encore posséder le droit ou le pouvoir de s'autogouverner. Sands et Wehmeyer (1996) définissent l'autodétermination comme étant les «habiletés et attitudes requises chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indues» (p. 24). Aussi, un comportement est-il autodéterminé seulement s'il présente les quatre caractéristiques essentielles suivantes :

- la personne agit de manière *autonome*;
- le comportement est *autorégulé*;
- la personne agit avec «*empowerment*» *psychologique*;
- la personne agit de manière *autoréalisée*. (Lachapelle & Boisvert, 1999).

Ces quatre caractéristiques essentielles décrivent la *fonction* du comportement qui le rend autodéterminé ou non.

Le concept d'*agent causal* est un élément central dans cette perspective théorique. Un agent est une personne ou un événement par lequel un pouvoir est manifesté ou une finalité est atteinte. La notion d'*agent causal*, par opposition à la notion d'*action causale*, n'implique pas seulement qu'une action a causé quelque chose mais que quelque chose a délibérément été exécutée dans la poursuite d'une finalité. Ainsi, un *agent causal* est une personne qui détermine ou cause ce qui lui arrive dans sa vie. Les personnes autodéterminées sont des agents causaux dans leur vie. Elles agissent avec l'intention d'influencer leur avenir et leur destin.

L'autodétermination émerge toute la vie durant : enfants, adolescents et adultes apprennent des habiletés et des aptitudes et développent des attitudes qui leur permettent de devenir des agents causaux dans leur vie. Ces habiletés peuvent donc également faire l'objet d'apprentissages (Haelewyck, 2001). En ce sens, elles peuvent varier en fonction des contextes et des cultures. La présente étude s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche de l'équipe internationale de recherche sur l'«Autodétermination et la Qualité de vie» (EIRAQ) réunissant des chercheurs et des milieux d'intervention de Belgique, d'Espagne, des États-Unis, de

France, d'Irlande et du Québec. Spécifiquement, l'étude s'intéresse à la question de la variation interculturelle de l'autodétermination et vise, ici, à effectuer une pré-expérimentation de la version francophone de l'Échelle d'autodétermination de l'ARC (Wehmeyer & Kelchner, 1995) auprès d'adultes Belges et Québécois.

Méthode

Participants et déroulement

Au total, 58 adultes (20 hommes et 38 femmes) présentant une déficience intellectuelle participent à cette étude. L'âge varie de 20 à 51 ans et la moyenne est de 30,84 ans (*é.t.* = 7,11) (donnée disponible pour 56 participants). L'échantillon du Québec comprend 27 adultes (9 hommes et 18 femmes) dont l'âge moyen est de 31 ans (*é.t.* = 6,88). Celui de la Belgique inclut 31 adultes (11 hommes et 20 femmes) dont l'âge moyen est de 30,69 ans (*é.t.* = 7,43). Les participants belges sont recrutés parmi la clientèle recevant des services de ressources communautaires dans les villes de Mons et de Bruxelles alors que les participants québécois sont choisis parmi les personnes recevant des services d'un centre de réadaptation de la Mauricie et du Centre-du-Québec dans les villes de Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville et Drummondville.

Instrument

L'Échelle d'Autodétermination de l'Arc (Wehmeyer & Kelchner, 1995) est utilisée dans cette étude. Il s'agit d'une échelle autorapportée de 72 items évaluant le degré global d'autodétermination selon les quatre caractéristiques essentielles identifiées par Wehmeyer, Kelchner et Richards (1996). La section 1 mesure le degré d'*Autonomie*, incluant l'indépendance et le degré auquel il agit sur la base de ses croyances personnelles, ses valeurs, ses intérêts et ses capacités. La deuxième section mesure l'*Autorégulation* et comprend deux sous-domaines, à savoir la résolution de problèmes interpersonnels et la capacité à se fixer des buts et à les atteindre. La troisième section de l'échelle évalue le degré d'*Empowerment psychologique*. L'empowerment

psychologique fait référence à la perception de contrôle. Les personnes autodéterminées agissent en fonction de la croyance :

- qu'elles ont la capacité d'exécuter des comportements qui vont influencer leur environnement;
- et que si elles ont tels comportements, les résultats prévus se réaliseront.

Les items concernant l'empowerment psychologique sont accompagnés d'un choix de réponses fermées. Un score élevé reflète des perceptions de contrôle et d'efficacité personnelle positives. La dernière section mesure le degré d'*Autoréalisation*. Les personnes autodéterminées agissent de manière autoréalisée en utilisant une compréhension relativement juste et précise de la connaissance de leurs forces et de leurs limites dans le but d'en tirer le plus de bénéfices possibles. Cette expérience et cette connaissance de soi émergent des expériences avec l'environnement, de l'interprétation que la personne en fait, de même que de l'évaluation de l'influence que les autres font des comportements et des actions de cette personne. Les répondants indiquent leur niveau d'accord avec une série d'items reflétant leur degré d'épanouissement. Un score élevé reflète un haut degré d'épanouissement.

L'échelle comprend un nombre total de 148 points possibles où un score élevé reflète un haut degré d'autodétermination.

Résultats

Bien que des analyses complémentaires soient actuellement en cours, les premiers résultats sont présentés au tableau 1.

Les résultats des tests *t* indiquent d'abord une différence significative au niveau du degré d'autodétermination ($t = 2.57$; $p < 0.01$) suggérant un degré plus élevé d'autodétermination chez les adultes québécois. Plus spécifiquement, les tests *t* indiquent des différences significatives au niveau de l'empowerment psychologique ($t = 3.60$; $p < 0.01$) et de l'autoréalisation ($t = 5.83$; $p < 0.01$).

Tableau 1**Moyennes (écarts types) à l'échelle de l'autodétermination
et résultats des comparaisons des deux échantillons**

Échelle et dimensions	Belgique n = 31	Québec n = 25	t	Total n = 56
<i>Autodétermination</i>	82,26 (25,74)	96,59 (14,16)	2,57 *	88,93 (22,19)
Autonomie	55,61 (18,21)	62,00 (11,90)	1,55	58,59 (15,80)
Autorégulation	9,26 (4,61)	10,33 (3,00)	1,04	9,76 (3,95)
Empowerment psychologique	9,55 (3,59)	12,41 (2,17)	3,61 *	10,88 (3,31)
Autoréalisation	7,84 (3,15)	11,70 (1,49)	5,83 *	9,64 (3,17)

* ,05, correction de Bonferroni

CONCLUSION

Les résultats indiquent que les participants de l'échantillon québécois ont un peu plus de facilité à agir en fonction de leurs croyances qu'ils ont la capacité d'exécuter des comportements qui vont influencer leur environnement et que leurs comportements provoqueront les résultats escomptés. Enfin, il semble que ces mêmes personnes recourent davantage à une compréhension relativement juste et précise de la connaissance de leurs forces et de leurs limites dans le but d'en tirer le plus de bénéfices possibles. Toutefois, il importe de rappeler que l'objectif principal était d'effectuer un pré-test de la version francophone pour adultes de l'échelle d'autodétermination de l'ARC afin d'estimer sa

pertinence d'un point de vue transculturel. À ce stade-ci, les résultats ne peuvent évidemment pas être généralisés en raison de la petite taille des échantillons, de la diversité des milieux de vie des répondants et de l'absence de données statistiques concluant à la fidélité et la validité de cet instrument. Dans une étude antérieure, Lachapelle, Boisvert et Leclerc (2000) ont validé, pour le Québec, la version pour adolescents de cet instrument. Dans le cadre des travaux de l'équipe EIRAQ, il est prévu de soumettre la version pour adultes de l'instrument au procédé de validation transculturelle auprès d'un large échantillon de répondants francophones. Néanmoins, les premiers résultats d'analyses corrélationnelles laissent présager l'utilité de cette échelle.

RÉFÉRENCES

- HAELEWYCK, M.-C. (2001) Les effets d'une formation centrée sur les droits et l'autodétermination. *Revue francophone de la déficience intellectuelle, Actes du Colloque Recherche Défi, 12*, 20-22.
- LACHAPELLE, Y. & BOISVERT, D. (1999) Développer l'autodétermination des adolescents en milieu scolaire. *Revue Canadienne de Psychoéducation, 28*, 23-29.
- LACHAPELLE, Y., BOISVERT, D. & LECLERC, D. (2000) La validation transculturelle de l'échelle d'autodétermination de l'ARC. *Revue francophone de la déficience intellectuelle, Actes du Colloque Recherche Défi, 11*, 70-74.
- SANDS, D.J. & WEHMEYER, M. L. (1996) *Self-determination across the life span: Independence and choice for people with disabilities*. Baltimore: Paul H. Brookes.
- WEHMEYER, M.L., & KELCHNER, K. (1995) *The Arc's Self-Determination Scale: Adult* Wehmeyer, M.L., Kelchner, K. & Richards. S. (1996) Essential characteristics of self-determined behaviors of adults with mental retardation and developmental disabilities. *American Journal on Mental Retardation, 100*, 632-642.